



## ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

### PROCÈS-VERBAL N° 1

#### QUATRIÈME SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

**TREIZE HEURES TRENTE**

Ayant été convoqués par proclamation du lieutenant-gouverneur Philip LEE, les députés sont réunis pour l'ouverture de la quatrième session de la quarantième législature.

Le lieutenant-gouverneur ouvre la session par la lecture du discours du trône.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée législative du Manitoba, je vous souhaite la bienvenue à cette quatrième session de la quarantième Législature du Manitoba. Le Discours du Trône est une occasion pour le gouvernement de définir ses priorités pour l'année à venir.

Notre gouvernement a fondé ses priorités sur celles de la population manitobaine. Au commencement du nouveau siècle, nous avons inversé les politiques des dix années précédentes. Nous avons mis fin à une décennie de réductions budgétaires et de sous-financement, et lancé une nouvelle ère d'investissements et de croissance.

Nous avons ouvert de nouvelles salles d'opération et de nouvelles cliniques, et nous avons augmenté le nombre de salles de classe et de collèges, de clubs communautaires et de garderies.

Notre province est plus forte aujourd'hui grâce à ce que nous avons bâti ensemble. La dernière décennie a vu notre économie croître à un taux annuel de 2,5 %, ce qui nous place au troisième rang au pays.

Notre population s'est accrue de plus de 140 000 personnes, et nous atteindrons le chiffre record de 1,3 million de résidents au cours de l'année à venir.

Nous avons bâti le meilleur système d'immigration au Canada, ce qui a contribué à l'expansion de nos entreprises et à la riche diversité de nos collectivités.

Le nombre de Manitobains et Manitobaines faisant partie de la population active est plus élevé que jamais, et notre taux de chômage figure parmi les plus bas au Canada.

Et nous avons continué à faire du Manitoba l'une des régions canadiennes où le coût de la vie est le plus abordable.

Malgré des ralentissements économiques et une série d'inondations importantes, nous avons continué à aller de l'avant en mettant l'accent sur les priorités des familles manitobaines. Les prévisionnistes économiques annoncent une fois de plus que la croissance au Manitoba sera parmi les meilleures au Canada en 2015.

En gardant à l'esprit les priorités de tous les résidents du Manitoba, nous continuons aujourd'hui à progresser. Notre plan mènera à un avenir encore plus prometteur pour les Manitobains et Manitobaines, car il prévoit l'amélioration et l'expansion de solutions qui fonctionnent.

Au cours de la prochaine année, nous offrirons aux jeunes de nouvelles possibilités d'explorer leurs champs d'intérêt et d'obtenir l'enseignement et la formation dont ils ont besoin pour bien vivre ici même, au Manitoba.

Au cours de la prochaine année, nous continuerons à construire notre infrastructure de base, à établir de meilleurs liens entre les collectivités et à veiller à ce que davantage de résidents du Manitoba puissent bénéficier de bons emplois et d'une formation.

Au cours de la prochaine année, nous protégerons et améliorerons les services sur lesquels les familles comptent le plus, des services de garde d'enfants aux soins pour les personnes âgées.

Notre plan est équilibré et ciblé; il s'appuie sur nos réussites et améliore la vie de tous les habitants de la province.

### **Éducation pour la nouvelle économie**

Notre investissement dans l'éducation a constitué la pierre angulaire de notre stratégie de croissance au cours des quinze dernières années. Il s'agit de l'investissement le plus important que nous puissions faire pour que notre province poursuive sa lancée sur la voie de la croissance et de la prospérité.

Tous les parents désirent que leurs enfants bénéficient des mêmes possibilités qu'eux et plus encore, c'est-à-dire qu'ils aient la chance d'avoir une carrière valorisante, de posséder une maison, de fonder une famille et de bien vivre ici, au Manitoba.

Dans le contexte économique actuel, l'enseignement postsecondaire et la formation professionnelle sont les moyens les plus sûrs d'accéder à de bons emplois. Parmi les emplois qui seront créés au cours de la prochaine décennie, deux sur trois nécessiteront d'avoir terminé avec succès un programme d'apprentissage ou des études collégiales ou universitaires.

Au cours des 15 dernières années, notre gouvernement a rebâti et développé le système postsecondaire, rendant l'enseignement supérieur accessible et abordable pour plus de Manitobains et de Manitobaines.

Les campus ont été transformés dans le cadre de 80 projets majeurs d'immobilisations appuyés par des investissements provinciaux de 1,1 milliard de dollars. Les étudiants ont maintenant un plus grand choix grâce à l'ajout de près de 300 programmes.

Cela a eu pour conséquence directe une hausse spectaculaire des inscriptions. Dans les collèges, elles ont augmenté de 52 % depuis 1999, dans les universités, elles ont connu une hausse de 42 %, et dans les formations en apprentissage, elles ont plus que triplé. Au cours des prochains mois, notre gouvernement réunira des chefs de file du milieu de l'éducation en vue du lancement, au printemps, d'une stratégie relative aux études postsecondaires.

Cette stratégie sera axée sur une *croissance ciblée*, conforme aux besoins des étudiants et de l'économie ainsi qu'aux besoins collectifs d'une province dynamique et en croissance.

L'un des objectifs de notre stratégie sera de créer de nouvelles possibilités d'apprentissage qui correspondent aux besoins émergents de la population active. Notre gouvernement :

- financera l'élaboration de cinq programmes collégiaux et universitaires hybrides, qui combineront l'enseignement scolaire et l'apprentissage de compétences techniques dans des domaines à forte demande, comme l'ingénierie, la gestion des ressources hydriques et les nouveaux médias;
- élargira le modèle d'apprentissage actuel — lequel combine l'enseignement en classe et l'expérience pratique de travail — afin d'accorder la reconnaissance professionnelle à des activités qui ne font pas partie des métiers traditionnels, notamment dans le domaine des technologies de l'information;
- créera un réseau de métiers et de technologies qui favorisera une plus grande collaboration entre les quatre collèges du Manitoba ainsi qu'une plus grande capacité d'adaptation aux besoins des employeurs.

Un deuxième objectif sera la création de passerelles pour les élèves qui leur permettront d'éviter les « mauvaises portes » et les « voies sans issue » en ce qui a trait aux études postsecondaires. Notre gouvernement :

- lancera un portail de transfert de crédits pour aider les étudiants à passer plus facilement d'un programme ou d'un établissement à un autre;
- créera le poste de défenseur des étudiants afin que les crédits scolaires et l'expérience de travail soient reconnus de manière constante et transparente;
- doublera le nombre de cours en ligne offerts par eCampus Manitoba afin qu'ils passent de 500 à 1000.

Un troisième objectif de la stratégie sera de poursuivre les mesures importantes prises au cours des quinze dernières années pour rendre l'éducation postsecondaire accessible et abordable. Dans le cadre d'un effort continu pour préserver l'abordabilité et accroître la participation des groupes sous-représentés, notre gouvernement prendra les mesures suivantes :

- le Manitoba deviendra la première province de l'Ouest canadien à offrir des prêts étudiants sans intérêt;
- nous allons enlever un obstacle à l'obtention de l'aide aux étudiants — auquel beaucoup font face dans les régions rurales et du Nord — grâce à l'élimination du critère relatif à la propriété d'un véhicule;
- les bases d'un nouvel établissement de formation scolaire dans la partie nord de la région d'Entre-les-Lacs seront jetées par la création d'un comité directeur qui comprendra les Premières Nations et les collectivités environnantes.

La planification des études postsecondaires doit commencer au niveau secondaire.

L'école secondaire devrait être considérée comme une plateforme de lancement, et non comme une ligne d'arrivée; un endroit où les élèves peuvent partir du bon pied, explorer des carrières sans obligation et obtenir un diplôme en sachant qu'ils ont une orientation et un but.

Pour aider les jeunes à mieux se préparer en vue d'une carrière valorisante, notre gouvernement veillera à ce que tous les élèves du Manitoba aient la possibilité d'accéder à des cours postsecondaires et à des expériences de travail rémunérées pendant leurs études secondaires. Nous collaborerons avec les écoles en prenant les mesures suivantes :

- le lancement de l'initiative Première année immédiatement, inspirée du programme très réussi de la Division scolaire de Seven Oaks, qui offre aux élèves la possibilité de suivre des cours universitaires et collégiaux à l'école secondaire et d'obtenir des crédits doubles;
- l'offre de nouveaux programmes du secondaire spécialisés, dans le cadre desquels les élèves auront accès à des experts de l'industrie et à de l'équipement de pointe, tout comme l'école secondaire Sisler l'a fait avec son académie de cybersécurité;
- l'expansion du Programme d'apprentissage au secondaire en agréant de nouveaux programmes dans des écoles de toutes les régions de la province;
- de concert avec l'Alliance of Manitoba Sector Councils, le lancement d'un programme manitobain de perspectives de carrière, qui permettra d'augmenter le nombre d'employeurs visitant des salles de classe et le nombre d'élèves se rendant dans les lieux de travail;
- l'appui aux efforts de la Division scolaire franco-manitobaine relatifs à l'expansion du développement de carrière et à l'accroissement des possibilités de formation en français pour les élèves.

Les études confirment ce que l'expérience communautaire a prouvé depuis longtemps : l'investissement dans l'éducation des jeunes enfants est essentiel à l'amélioration de leur réussite à l'école et par la suite.

Au cours des prochaines semaines, une stratégie de développement du jeune enfant sera lancée, renouvelant l'attention que nous portons à la préparation des enfants du Manitoba en vue de leur entrée à l'école.

Des programmes innovateurs, tels les stages en lecture et le jeu de la bonne conduite PAX, aident les jeunes enfants à acquérir les compétences requises pour réussir à l'école.

Au cours de la dernière année, plus de 100 enseignants ont été embauchés pour aider à réduire le nombre d'enfants par salle de classe pendant les premières années, lesquelles sont d'importance cruciale, et à offrir plus d'attention personnelle aux élèves. Des mesures législatives seront présentées au cours de la présente session afin de continuer à faire baisser le nombre d'enfants par salle de classe.

Nous poursuivons nos efforts pour que les élèves terminent leurs études secondaires. Le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires au Manitoba est passé de 71 % il y a un peu plus de dix ans à 85 % aujourd'hui. Cela signifie que 2 000 élèves de plus obtiennent ce diplôme chaque année.

Il y a encore du travail à faire pour que cette amélioration se poursuive, y compris dans les réserves.

Cet automne, le premier ministre a commencé à réunir des employeurs et des chefs de file du domaine des études postsecondaires en vue de rencontres avec les élèves des Premières Nations dans leurs collectivités. Ensemble, ils explorent des moyens de surmonter les obstacles et de bâtir des ponts pour favoriser l'accès à des études plus poussées et à de bons emplois.

La réussite des études chez les jeunes Autochtones est essentielle à la prospérité continue du Manitoba et demeure une priorité absolue de notre gouvernement.

Le gouvernement continuera de prendre appui sur la réussite du programme Candidats du Manitoba afin de recruter de nouveaux arrivants qui désirent travailler et résider au Manitoba. Au cours de la prochaine année, nous tiendrons des consultations avec des groupes de nouveaux arrivants afin de renforcer l'engagement des communautés et d'ouvrir des portes vers de bons emplois.

Les programmes d'alphabétisation et d'apprentissage pour les adultes constituent d'importants tremplins pour beaucoup de nouveaux Canadiens et d'autres personnes cherchant à mettre à niveau leurs compétences. Nous continuerons à renforcer les programmes de notre réseau de fournisseurs de programmes d'alphabétisation pour les adultes en vue de servir plus de Manitobains et de Manitobaines. Nous collaborerons également avec des partenaires communautaires pour mettre à l'essai un nouveau modèle d'alphabétisation intégral, incorporant formation en compétences essentielles, garde d'enfants, crédits de niveaux secondaire et postsecondaire et stages en milieu de travail.

Notre gouvernement a lancé une stratégie d'emplois durables qui appuie les bénéficiaires de l'aide sociale afin qu'ils obtiennent la formation dont ils ont besoin pour retourner au travail ou avoir un premier emploi. Cette stratégie est une composante importante de notre engagement à réduire la pauvreté et à faire croître notre population active.

Cet été, le Programme de l'allocation manitobaine pour le loyer a été mis en œuvre afin d'accroître les prestations des bénéficiaires de l'aide sociale et des travailleurs à faible revenu. La nouvelle allocation est transférable, ce qui facilite le passage du chômage au travail. Cette année, nous continuerons à progresser en ce qui concerne notre engagement d'augmenter les prestations à 75 % des loyers médians du marché en quatre ans.

Le Conseil consultatif du premier ministre sur l'éducation, la pauvreté et la citoyenneté collaborera avec le Conseil consultatif économique en vue de traduire les projets d'infrastructure de grande envergure en possibilités de formation pour les personnes faisant face à des obstacles à l'emploi.

L'accès à des services de garde abordables et de qualité est essentiel pour les parents qui retournent sur le marché du travail, qui poursuivent leurs études ou qui sont à la recherche d'un premier emploi.

Conjointement avec les parents, les collectivités et les travailleurs des services à l'enfance, le Manitoba a bâti l'un des meilleurs systèmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au Canada, offrant plus de 14 000 places nouvellement financées, plus de 100 garderies, nouvelles ou agrandies, et les tarifs les plus bas au Canada à l'exception du Québec.

Au Manitoba, notre vision consiste à travailler avec des partenaires sur un plan à long terme pour accroître le nombre de places afin que la garde d'enfants soit accessible à toutes les familles qui en ont besoin, tout en maintenant son caractère abordable. Une nouvelle Commission de la garde des jeunes enfants aidera à tracer la voie pour l'avenir. Elle sera notamment chargée d'examiner l'instauration de partenariats plus solides entre les garderies et les écoles publiques, et d'explorer de nouvelles approches pour la prestation de services de garde d'enfants à temps partiel et occasionnels.

De nouvelles mesures protégeront également les places de garde d'enfants dans les écoles, et permettront de faire progresser nos travaux avec les fournisseurs de services de garde autochtones afin d'enrichir les programmes liés à la culture et aux langues autochtones.

### **Création d'emploi et renforcement de l'économie**

Le maintien du solide élan économique de notre province nécessite non seulement une main-d'œuvre grandissante, mais aussi des investissements stratégiques dans l'infrastructure et l'incubation de nouvelles industries.

Les Manitobains et Manitobaines de tous milieux ont réclamé davantage d'investissement dans l'infrastructure de base qui contribue à revitaliser les collectivités, à accroître le commerce et les investissements, et à renforcer la position concurrentielle du Manitoba.

Pour cette raison, chaque dollar perçu par l'intermédiaire du nouveau point de pourcentage de TVP se traduira par un nouveau dollar d'investissement dans l'infrastructure de base, et ce au-delà des niveaux d'investissements antérieurs. Et nous fournirons des rapports annuels détaillés qui préciseront exactement où l'argent est dépensé.

Notre plan quinquennal de construction et de renouvellement des routes, des ponts, et de l'infrastructure municipale et de protection contre les inondations, qui représente un total de 5,5 milliards de dollars, est sur la bonne voie pour injecter 6,3 milliards de dollars dans notre économie et créer près de 60 000 emplois.

Cette année, les investissements dans notre réseau routier atteindront un montant record de 700 millions de dollars et comprendront des travaux sur 2 300 kilomètres de route, soit environ la distance entre Winnipeg et Toronto. Notre plan d'infrastructure routière prévoit l'investissement de 3,7 milliards de dollars sur cinq ans, soit le double de ce qui a été dépensé sur le réseau routier en dix ans dans les années 90.

Nous apporterons des améliorations aux principaux corridors de commerce et de transport, avec notamment la construction d'un nouvel échangeur à l'intersection de la route 59 et de la route périphérique Nord, et d'importantes améliorations à la route Transcanadienne à l'est de Winnipeg et à la route périphérique Sud.

Lors d'une réunion publique ce soir, nous présenterons la solution que nous envisageons pour mieux protéger la route 75 contre les inondations à répétition, notamment la construction d'un pont plus élevé à Morris. Ce plan renforcera le maillon faible de notre principal couloir de commerce vers les États-Unis qui permet le transport de 19 milliards de dollars de marchandises chaque année.

Au cours de l'année à venir, nous ferons aussi des investissements qui permettront de mieux connecter familles et entreprises avec les collectivités de la province. Nous prévoyons notamment :

- terminer d'importantes améliorations à la route 6, de Woodlands jusqu'au nord de Grosse Isle;
- améliorer la route 10 près de Boissevain, au sud de Minnedosa, à l'est de Swan River et au sud de Flin Flon;
- faire des travaux de thermorégénération sur la route 17 au nord de Fisher Branch;
- refaire la surface de la route provinciale secondaire 327 jusqu'à Easterville.

Depuis 2007, plus de 240 millions de dollars ont été investis dans la route 1 à l'ouest de Winnipeg. Cela a permis non seulement de refaire la route Transcanadienne et de l'élargir à quatre voies, mais aussi d'ajouter des accotements revêtus et des bandes rugueuses, et donc de grandement améliorer le confort des usagers ainsi que la sécurité de la route. De ce fait, la limite de vitesse sera augmentée à 110 km/h de la frontière de la Saskatchewan jusqu'à Winnipeg.

Pendant ce renouvellement de notre réseau routier, la sécurité demeure une priorité absolue. Cette année, la Province invitera les municipalités, les services de police et les premières nations de la province, ainsi que des groupes de défense des droits comme l'Association canadienne des automobilistes, à former un nouveau comité de sécurité routière qui veillera à ce que les principes de sécurité soient intégrés dans tous les aspects des politiques de transport.

De plus, un conseil sur les innovations en infrastructure a été créé en partenariat avec la Manitoba Heavy Construction Association pour appliquer des démarches novatrices à la conception, à la construction et à l'entretien de l'infrastructure de base, et pour accroître la productivité et maximiser la rentabilité des investissements.

La série d'inondations dévastatrices qui ont eu lieu au cours des dix dernières années — dont les conséquences sont encore ressenties par les collectivités et les producteurs dans l'ensemble de la province — a fait de la construction de nouvelles protections contre les inondations une priorité immédiate.

Le groupe de travail chargé du rapport sur les inondations de 2011 a recommandé de faire du canal d'urgence du lac St. Martin une structure permanente et de construire un nouveau déversoir au lac Manitoba afin d'offrir une meilleure protection contre les inondations.

Le nouveau déversoir du lac Manitoba sera construit sur un terrain difficile et éloigné, et il sera presque aussi long que le canal de dérivation de la rivière Rouge. Aujourd'hui, nous sommes fiers d'annoncer que, sur les deux solutions proposées lors d'une récente activité portes ouvertes à Arborg, notre gouvernement a choisi d'adopter celle prévoyant le déversoir avec la plus grande capacité (212 m/s ou 7 500 pi/s, soit un débit équivalant au contenu de cinq piscines de taille olympique par minute) et d'écouter ainsi les recommandations du public.

Les investissements se poursuivront dans la protection contre les inondations le long de la rivière Assiniboine, ainsi que dans de nouveaux projets de digues communautaires.

La protection du Manitoba contre les eaux de crue nécessite également une meilleure gestion des eaux de surface. Notre gouvernement présentera de nouvelles mesures législatives pour protéger le lac Winnipeg, préserver les milieux humides, renforcer les règlements en matière de gestion des eaux de surface et de drainage, et appuyer la nouvelle initiative visant à améliorer la planification relative aux eaux transfrontalières dans le bassin de la rivière Assiniboine.

Le renouvellement de l'infrastructure municipale est une autre composante essentielle de notre plan. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, la Province a affecté des fonds au renouvellement de plus de 400 kilomètres de routes municipales et de 13 ponts à l'extérieur de Winnipeg. Au cours de l'année à venir, nous augmenterons le budget consacré aux routes municipales du Manitoba et doublerons le financement pour les ponts municipaux.

Nous apporterons également des améliorations à 27 installations de traitement des eaux usées dans l'ensemble du bassin du lac Winnipeg, afin de protéger les lacs, les cours d'eau et les rivières du Manitoba, et d'appuyer la croissance future.

Un portail simplifié pour l'obtention de renseignements et la présentation de demandes au programme d'infrastructure, qui sera élaboré en collaboration avec l'Association des municipalités du Manitoba, permettra aux municipalités d'accéder plus facilement à du financement provincial pour l'infrastructure.

De nouvelles mesures législatives garantiront la protection des services bilingues dans les municipalités récemment fusionnées.

À Brandon, tous les ordres de gouvernement appuient une rénovation importante de l'aéroport régional de Brandon, afin d'accroître le service aérien dans le sud-ouest du Manitoba. Notre gouvernement entreprend également une importante reconstruction du pont de la 1<sup>re</sup> Rue, et collaborera avec le Collège communautaire Assiniboine pour poursuivre le réaménagement du campus North Hill. La Province du Manitoba et la Ville de Brandon travailleront également en partenariat pour terminer les réparations nécessaires au toit du Keystone Centre.

Nous continuerons à travailler en étroite relation avec les principales parties prenantes sur l'aménagement de notre porte d'entrée de l'Arctique, tout en réalisant des investissements qui feront de Churchill la plaque tournante de la recherche et du tourisme en région arctique, notamment en explorant de nouvelles possibilités de marketing et de développement pour le centre-ville de Churchill.

Nous avons eu le plaisir de travailler avec des partenaires fédéraux et municipaux pour accroître la capacité de traitement de l'eau et des eaux usées de la municipalité rurale de Rosser, de CentrePort et des collectivités avoisinantes. Au cours des prochains jours, la Province présentera des mesures législatives pour établir une zone spéciale d'aménagement du territoire afin d'appuyer une expansion rapide ainsi qu'une croissance commerciale et stratégique à CentrePort, y compris l'aménagement du nouveau parc ferroviaire de CentrePort Canada.

Le Manitoba continuera à promouvoir le commerce à l'échelle nationale et internationale, notamment en tirant parti du World Trade Centre et en créant de nouveaux débouchés dans le cadre de l'Accord économique et commercial global conclu entre le Canada et l'Union européenne.

À Winnipeg, les investissements provinciaux dans les routes et l'infrastructure ont atteint des niveaux historiques, et nous attendons avec intérêt de participer au nouveau partenariat du maire, Build Winnipeg, afin d'élaborer une vision à long terme des investissements prioritaires, notamment l'amélioration des rues, le corridor de transport en commun rapide et un centre-ville encore plus dynamique.

Pour veiller à ce que tous les résidents de Winnipeg puissent profiter des occasions générées par la croissance, nous travaillerons avec d'autres ordres de gouvernement et des partenaires communautaires comme le Centre for Aboriginal Human Resource Development et l'Urban Circle Training Centre afin d'améliorer l'offre de services de planification de carrière et de formation axée sur les compétences pour les Autochtones.

Nous collaborerons également avec le nouveau maire et le nouveau conseil municipal sur la mise à jour de la *Charte de la ville de Winnipeg*, afin de renforcer la transparence et l'obligation redditionnelle.

Les petites entreprises stimulent la création d'emplois et la croissance économique dans de nombreuses collectivités de l'ensemble de notre province; c'est la raison pour laquelle nous sommes le premier, et toujours le seul, gouvernement provincial à avoir éliminé l'impôt sur le revenu des petites entreprises.

Entreprenariat Manitoba, notre nouveau guichet unique pour les services d'affaires, facilite et accélère le processus de démarrage d'une entreprise.

Dorénavant, notre gouvernement travaillera de concert avec le Manitoba Employers Council pour réduire les formalités administratives, et élaborer et mettre en œuvre des pratiques exemplaires liées aux règlements, notamment de nouvelles mesures de communication au public des répercussions réglementaires.

Ce sont les jeunes entrepreneurs qui bâtissent la prochaine génération d'entreprises de pointe au Manitoba. Innovation Alley, dans le Quartier de la Bourse, est en train de devenir un carrefour central où les étudiants, les entrepreneurs et les investisseurs font avancer leurs idées, de la planche à dessin jusqu'au conseil d'administration.

De nouvelles mesures législatives aideront à appuyer la continuité des entreprises et des emplois, grâce à des outils de planification de la relève et à des options de participation des travailleurs à l'intention des propriétaires d'entreprise qui prennent leur retraite.



Le Canada et le Manitoba investissent en tout 176 millions de dollars dans le cadre du partenariat Cultivons l'avenir 2, et appuient ainsi les stratégies novatrices qui stimulent la compétitivité dans notre secteur agricole, notamment l'accroissement de la transformation à valeur ajoutée et l'établissement d'un centre d'innovation sur les grains reconnu mondialement.

Les producteurs du Manitoba ont fait face à une humidité sans précédent et à de mauvaises conditions de croissance. Les gouvernements canadien et manitobain aident les producteurs touchés grâce au programme Agri-relance. En outre, notre gouvernement établira un groupe de travail incluant des intervenants de l'industrie pour veiller à ce que les outils de gestion des risques puissent répondre adéquatement aux conditions climatiques changeantes.

De nouvelles mesures appuieront le développement rural en faisant la promotion des fermes et des aliments du Manitoba, et aideront les producteurs et les transformateurs d'aliments à lancer et à faire croître leur entreprise.

Le Manitoba accueille de plus en plus de visiteurs chaque année grâce à des attractions comme le nouveau Musée canadien des droits de la personne et l'exposition Voyage à Churchill au zoo du parc Assiniboine.

De nouvelles installations de calibre mondial, comme le Centre MTS et le stade Investors Group, permettent aux Manitobains et Manitobaines de découvrir les vedettes d'aujourd'hui et de demain. Notre gouvernement continuera d'investir dans le sport amateur et les possibilités récréatives partout dans la province.

L'année prochaine, plus de 200 000 personnes assisteront à des manifestations sportives de renom ici même au Manitoba, notamment la Coupe Grey et la Coupe du monde féminine de soccer de la FIFA, les qualifications régionales de la Coupe Telus à Dauphin et la Coupe RBC à Portage-la-Prairie. Ces manifestations représenteront une injection de 100 millions de dollars dans l'économie manitobaine.

Aujourd'hui, nous avons le plaisir d'annoncer que 2015 sera l'Année du sport au Manitoba.

Suite au récent lancement des populaires Growler Bars (stations d'achat de bière pression), une nouvelle stratégie de promotion de la bière artisanale permettra de développer l'industrie brassicole manitobaine locale, tout en créant des emplois et des possibilités dans différents domaines, notamment l'agriculture, la transformation et l'accueil.

De nouvelles mesures législatives — les plus rigoureuses au Canada — viseront les espèces envahissantes comme les moules zébrées et aideront ainsi à protéger l'industrie provinciale de la pêche commerciale qui se chiffre à 30 millions de dollars, ainsi que les plaisanciers et les familles qui visitent nos plages.

Nous allons bientôt lancer une stratégie de commercialisation de la potasse afin de susciter un intérêt dans l'extraction de ce minerai dans l'ouest du Manitoba.

Cette année, grâce à des investissements totalisant près d'un demi-milliard de dollars, deux importantes exploitations minières ont ouvert leurs portes près de Snow Lake et ont ainsi créé plus de 370 emplois permanents dans le nord du Manitoba. Au cours de l'année à venir, nous travaillerons avec le conseil consultatif pour le secteur minier afin de mettre en place un cadre de travail pour le partage des recettes fiscales minières avec les collectivités autochtones et pour accroître les possibilités d'emploi, de formation et d'affaires pour les Autochtones.

Wuskwatim a marqué un tournant dans l'histoire de l'hydroélectricité de notre province, ainsi que le début d'un nouveau chapitre dans le développement du Nord. Le partenariat établi avec la Nisichawayasihk Cree Nation a permis à la première nation de participer à la conception du projet de construction, de bénéficier de formations et d'emplois et de profiter d'une participation en capital dans ce projet d'aménagement hydroélectrique.

Après deux examens publics approfondis, le projet Keeyask peut maintenant procéder sous la forme d'un partenariat entre Hydro-Manitoba et quatre premières nations locales, partenariat qui élargira encore davantage l'éventail de possibilités d'emploi et de formation pour les Autochtones, tout en veillant à ce que la population manitobaine continue à bénéficier d'une source d'électricité fiable.

La construction des projets Keeyask et Bipole III mènera à la création de plus de 10 000 années-personnes d'emploi. L'électricité générée par Keeyask permettra aussi à Hydro-Manitoba de fermer sa dernière centrale alimentée au charbon, ce qui constitue une étape importante dans le plan manitobain de lutte contre le changement climatique.

Toutefois, alors même que ces nouvelles initiatives avancent, nous ne devons pas oublier les conséquences des précédents projets d'aménagement. Notre gouvernement s'est engagé à entamer une nouvelle ère de réconciliation avec les premières nations touchées par des aménagements hydroélectriques, à trouver une solution aux dommages causés par le passé et à bâtir de meilleures relations pour l'avenir.

Nous sommes fiers du renouvellement de l'entente historique établie avec l'Opaskwayak Cree Nation pour assurer la gestion durable des ressources naturelles situées sur le territoire traditionnel de cette première nation.

Notre gouvernement travaillera avec les collectivités autochtones, les résidents des régions du Nord et l'industrie pour faire progresser l'aménagement du territoire, la protection des zones boréales et le développement économique durable dans le cadre de notre initiative Perspectives Nord.

Nous offrirons aussi davantage d'incitatifs financiers aux fabricants pour encourager une plus grande utilisation de l'énergie de biomasse, qui est une énergie renouvelable.

Les familles du Manitoba sont devenues les championnes du recyclage au Canada. Dans la collectivité d'Élie, les dangers environnementaux créés par l'ancienne usine Isobord ont maintenant été éliminés et le site accueillera bientôt une installation ultra-moderne de recyclage des déchets électroniques.

Nous allons lancer une nouvelle stratégie de recyclage cette année, dans le but de réduire la quantité de déchets envoyés dans les décharges de 50 % d'ici 2020. De nouvelles initiatives accroîtront la collecte sélective porte-à-porte en vue du compostage et augmenteront le recyclage des déchets commerciaux et industriels. La nouvelle stratégie de recyclage permettra de créer des centaines d'emplois verts et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

### **Investir dans la prévention et protéger les services de première ligne**

Les Manitobains, comme tous les Canadiens, sont fiers du régime public et universel de soins de santé. Nous continuerons à lutter contre tout ce qui menace ce service qui nous définit en tant que Canadiens, y compris contre les demandes visant la création d'un système de soins de santé à deux vitesses à l'américaine, et contre celles visant des réductions dans les services de première ligne.

Notre approche consiste à embaucher des médecins et des infirmières plutôt que d'en congédier.

Elle prévoit la construction d'hôpitaux et de foyers de soins personnels plutôt que le gel des immobilisations dans le domaine de la santé et l'annulation des projets de construction.

Elle donne la priorité aux besoins des patients plutôt que de réduire et de privatiser les services dont dépendent les familles.

Les médecins de famille et les soins primaires forment la base de notre système de santé publique. Ils préservent la santé des familles et celles-ci sont suivies par des personnes qu'elles connaissent. Le système de soins de santé n'en est que plus efficace. Depuis son lancement l'année dernière, notre programme Trouver un médecin a déjà permis à plus de 20 000 Manitobains de trouver un médecin de famille; et nos cliniques express ont déjà reçu plus de 100 000 visites de patients.

Ces initiatives, parmi d'autres, aident les habitants de la province à obtenir les soins primaires dont ils ont besoin. Au cours de la prochaine année, notre gouvernement :

- ouvrira des cliniques express, dont le personnel sera composé d'infirmières praticiennes, dans le nord-ouest de Winnipeg, à Saint-Vital et à Southdale, et finalisera le choix de l'emplacement d'une nouvelle clinique express dans l'ouest de Winnipeg;
- annoncera l'emplacement d'un nouveau centre d'accès communautaire à Saint-Vital, alors que la construction des centres de Saint-Boniface et de Fort Garry va de l'avant;
- commencera la construction de cliniques de soins primaires à Sainte-Rose et à Grand Rapids, ouvrira une clinique à Swan River et ajoutera une clinique mobile dans la partie nord de la région d'Entre-les-Lacs;
- embauchera des dizaines de professionnels de soins primaires, notamment des infirmières praticiennes, afin de constituer de nouvelles équipes personnelles de santé dans toutes les régions de la province.

Ces mesures aideront les familles à obtenir en temps opportun les soins dont elles ont besoin, évitant des visites stressantes et inutiles aux urgences. Mais nous savons qu'il y aura toujours un besoin de soins d'urgence de qualité et plus rapides. Cette année :

- nous continuerons à recruter plus d'infirmières et d'autres professionnels de la santé dans nos salles d'urgence;
- nous lancerons un programme au Collège Red River pour former des travailleurs paramédicaux de soins avancés afin qu'ils puissent commencer les procédures médicales urgentes avant l'arrivée des patients aux urgences;
- nous rendrons permanent le programme pilote Travailleur paramédical d'urgence dans la collectivité, puisqu'il a permis à des centaines de patients d'éviter des visites inutiles aux urgences;
- nous finaliserons les plans pour rebâtir et agrandir les salles d'urgence à Flin Flon et à Dauphin;
- nous commencerons la construction en vue du réaménagement du Grace Hospital, qui comprendra une nouvelle salle d'urgence.

Dans les semaines à venir, nous attribuerons le contrat pour la construction d'un centre de soins de santé de dix lits à Notre-Dame-de-Lourdes.

Nous nous sommes engagés à ce que les personnes âgées obtiennent les soins dont elles ont besoin et se voient offrir des solutions de rechange à l'extérieur du milieu hospitalier. Plus de 300 places sont en train d'être créées dans des foyers de soins personnels partout au Manitoba, notamment à Morden-Winkler, à Lac-du-Bonnet et à Winnipeg. Nous continuerons de créer des places en foyer de soins personnels et à fournir des soins culturellement adaptés aux personnes âgées, ainsi que des soutiens spéciaux pour les personnes atteintes de démence.

Nous nous sommes aussi engagés à renforcer le système de soins à domicile du Manitoba, qui est le meilleur au Canada, et nous mettrons en place la première équipe rurale de soins hospitaliers à domicile du Manitoba.

Chaque année, de plus en plus de Manitobains parviennent à vaincre le cancer, ce qui témoigne de leur détermination et de la compétence de calibre mondial des médecins du Manitoba. Cette année :

- nous établirons un nouveau centre de lutte contre le cancer à Winnipeg pour aider les patients à obtenir plus rapidement des diagnostics et des traitements et à bénéficier de soins mieux coordonnés;
- nous prolongerons les heures d'ouverture de la clinique de soins d'urgence contre le cancer, qui a déjà aidé des centaines de patients;
- nous augmenterons le financement afin que plus de patients puissent participer à des essais cliniques;
- nous prendrons des mesures pour prévenir le cancer en interdisant l'utilisation des lits de bronzage aux mineurs.

Tous les résidents du Manitoba peuvent être fiers du rôle qu'ont joué les scientifiques manitobains dans l'élaboration du traitement utilisé dans la lutte mondiale contre le virus Ebola. La Province va continuer sa planification des mesures d'urgence contre l'Ebola avec les responsables de la santé publique, les offices régionaux de la santé et les fournisseurs de soins de santé.

Le Manitoba fait œuvre de pionnier dans la prestation de soins en fin de vie complets et prodigués avec compassion. Nous nous félicitons du partenariat conclu avec le D<sup>r</sup> Harvey Chochinov et une vaste coalition d'intervenants communautaires en vue de jeter les bases d'un nouveau centre international pour la dignité et les soins palliatifs.

Les milieux de travail sains et sécuritaires constituent une priorité de santé essentielle et un droit fondamental pour tous les travailleurs.

Au cours de la prochaine année, notre gouvernement renforcera l'application des lois en matière de sécurité au travail et présentera des mesures législatives pour les pompiers, les travailleurs paramédicaux et les autres personnes aux prises avec le trouble de stress post-traumatique. En outre, la Commission des accidents du travail terminera l'examen par les intervenants de son modèle de taux de cotisation. Elle entreprendra aussi l'élaboration d'un modèle qui encouragera la prévention des blessures et des maladies professionnelles, renforcera l'obligation redditionnelle et éliminera les incitatifs financiers visant le retrait des demandes d'indemnisation.

Les investissements en matière de vie saine et de prévention aident les gens à vivre plus longtemps et à avoir des vies plus enrichissantes, tout en réduisant la nécessité de procédures coûteuses.

Cette année, nous lancerons une nouvelle série de subventions pour les possibilités sportives à l'intention des collectivités partout dans la province, afin d'aider la population à demeurer active et en santé.

Notre gouvernement veille à ce que le lait, les fruits et les légumes soient plus abordables pour les familles demeurant dans les régions éloignées. Il aide aussi les collectivités, comme celle de Garden Hill, à créer des entreprises sociales alimentaires.

Cette année, notre gouvernement continuera aussi à concentrer tout particulièrement son action sur la prévention du crime, en fournissant aux jeunes des possibilités de demeurer actifs et engagés.

En collaboration avec des partenaires communautaires comme la True North Foundation des Jets de Winnipeg, le nouveau Programme de leadership après l'école du Manitoba a déjà offert à plus de 300 élèves du secondaire des possibilités enrichissantes dans des domaines comme les arts culinaires, la cinématographie et la production de comédies musicales. Cette année, le programme sera élargi afin d'être également offert à Brandon.

À Winnipeg, le réaménagement de l'ancien Merchants Hotel et des partenariats comme l'initiative de sécurité communautaire Block by Block ont aidé à diminuer les crimes violents de près de 30 %.

L'horrible meurtre de Tina Fontaine cet été et la récente agression sauvage de Rinelle Harper ont attiré l'attention nationale sur la nécessité de prendre des mesures pour prévenir la violence contre les femmes et les filles autochtones au Canada. Le Manitoba exprime sa solidarité avec les familles des victimes et avec les nombreuses autres voix au pays qui demandent une enquête nationale. Le Manitoba continuera d'appuyer les familles dans le cadre d'initiatives comme le rassemblement annuel Wiping Away the Tears et travaillera de manière proactive afin de soutenir l'élaboration de mesures vigoureuses à l'échelle nationale.

Nous travaillons également avec les Premières Nations relativement à la proposition de suppression du programme fédéral des agents de police des bandes, pour veiller à ce que les collectivités touchées aient accès à des services de police communautaires. La sécurité des enfants est primordiale dans notre système de protection de l'enfance. Nous avons favorisé une meilleure formation et aidé à l'embauche de près de 500 travailleurs sociaux de plus depuis la mise en œuvre de *Changements pour les enfants* en 2006. Ce printemps, la *Loi sur la profession de travailleur social* sera proclamée afin que les personnes qui offrent des soins aux familles vulnérables soient soumises aux normes professionnelles les plus strictes.

Nous travaillerons ensuite de concert avec l'Université du Manitoba en vue de proposer un nouveau programme de maîtrise en service social avec spécialisation en connaissances traditionnelles indigènes, tel que l'a recommandé le Conseil consultatif du premier ministre sur l'éducation, la pauvreté et la citoyenneté.

Nous sommes d'accord avec les conclusions du commissaire Hughes selon lesquelles des efforts additionnels sont requis pour consolider les mesures de prévention précoces, s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté et créer des familles plus unies. Un nouveau modèle de financement permettra de fournir des services aux familles le plus tôt possible afin de prévenir la désintégration de la famille et la prise en charge des enfants.

La ministre des Services à la famille du Manitoba copréside aussi un comité national de ministres provinciaux qui examine les manières de réduire le nombre d'enfants autochtones pris en charge.

Cette année, nous prendrons des mesures ciblées pour venir en aide aux enfants les plus vulnérables. Celles-ci comprendront le remplacement des employés contractuels par du personnel mieux formé dans les refuges d'hébergement d'urgence, la création d'une unité pour jeunes femmes ayant des besoins complexes et l'augmentation du nombre d'évaluations cliniques.

De nouvelles mesures législatives renforceront la préparation de rapports destinés au public par le Bureau du protecteur des enfants du Manitoba afin d'accroître la transparence et d'aider les personnes œuvrant dans le système à prévenir de nouvelles tragédies.

Les organismes sans but lucratif jouent un rôle crucial dans nos collectivités, en fournissant des services essentiels aux familles dans le besoin. Cette année, notre projet visant à réduire les formalités administratives auxquelles sont soumis les organismes sans but lucratif, un projet reconnu à l'échelle nationale, sera élargi afin de permettre à ces groupes de consacrer moins de temps à la paperasserie et plus de temps à la prestation de services.

La construction de logements sécuritaires et abordables aide à bâtir des collectivités plus saines et à réduire la pauvreté. Notre gouvernement va de l'avant avec des plans visant la construction de 1 000 logements sociaux et abordables de plus. Il a également conclu un partenariat avec la Manitoba Metis Federation afin de construire des logements abordables à l'intention des familles métisses dans l'ensemble de la province. Nous poursuivrons également notre collaboration avec des organismes communautaires et la Ville de Winnipeg pour améliorer et stabiliser l'offre de maisons de chambres comme solution de logement pour les personnes qui en ont le plus besoin.

### **Adopter une approche équilibrée**

Une approche équilibrée signifie faire des investissements intelligents aujourd'hui afin de réduire les coûts de demain. Cela signifie aussi trouver des manières plus efficaces de fournir des services publics de qualité.

Tous les gouvernements au Canada subissent actuellement des pressions budgétaires. Au Manitoba, notre plan consiste à retourner à l'équilibre de manière responsable, sans réduire de façon draconienne les programmes sur lesquels les familles manitobaines comptent.

Notre gouvernement est en voie d'atteindre son objectif de réduire la taille de la fonction publique de 600 postes au moyen de départs à la retraite et de la réduction naturelle des effectifs, avec 485 postes maintenant rayés du livre de paie. Cette initiative, combinée au programme de réduction volontaire de la semaine de travail, a permis d'économiser plus de 30 millions de dollars rien que cette année.

Au cours de la prochaine année, nous entreprendrons une restructuration importante des services internes, notamment ceux relatifs aux locaux, à l'approvisionnement, aux technologies de l'information et à la gestion du matériel et de l'équipement. Ces services seront regroupés sous l'autorité directe du Conseil du Trésor en vue d'une réduction des coûts.

Nous établissons aussi comme objectif pour la prochaine année de réduire de plus de 9 290 m<sup>2</sup> (100 000 pi<sup>2</sup>) la superficie des locaux occupés par le gouvernement.

Les dépenses ménagères de base au Manitoba — notamment le chauffage, l'électricité et l'assurance automobile — sont les plus basses au Canada. De ce fait, les familles de la province économisent plus de 2 100 \$ par rapport à la moyenne nationale.

La famille manitobaine moyenne paie aujourd'hui 3 800 \$ de moins en taxes et en impôts en raison des allègements fiscaux mis en place par notre gouvernement depuis 1999.

Le Manitoba se classe au deuxième rang des provinces pour les salaires minimaux les plus élevés, et nous continuerons d'améliorer le pouvoir d'achat des travailleurs à faible revenu.

Cette année, notre taux d'inflation se classait au quatrième rang des taux les plus faibles au Canada.

Au cours de l'année à venir, des mesures législatives de protection des consommateurs seront présentées pour aider les Manitobains et Manitobaines à bénéficier de conditions équitables. Elles permettront notamment :

- de faire en sorte que les propriétaires de résidence obtiennent d'emblée des échéanciers et des devis complets et garantis pour les rénovations domiciliaires;
- de faire en sorte que les propriétaires d'animaux de compagnie obtiennent d'emblée des prix complets pour les services vétérinaires;
- d'aider les acheteurs de résidence et les courtiers immobiliers à repérer plus facilement les propriétés qui ont été utilisées comme installations criminelles de culture ou de production de drogues.

C'est maintenant l'hiver, et plus de 10 000 Manitobains et Manitobaines profitent déjà des prêts à faible taux d'intérêt offerts par la Société d'assurance publique du Manitoba afin de faciliter l'achat de pneus d'hiver.

Tirant parti de la réussite du programme Éconergique d'Hydro-Manitoba, nous mettons en place cette année un nouvel organisme indépendant d'efficacité énergétique afin d'accroître les possibilités, pour tous les habitants de la province, de réduire leurs factures d'énergie.

### **Conclusion**

Nous sommes tournés vers l'avenir, mais nous prenons aussi le temps d'honorer le passé.

Cette année, nous nous joignons à toute la population du Manitoba pour la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale.

Nous soulignons les sacrifices réalisés par les nombreux Manitobains et Manitobaines, y compris les volontaires autochtones et métis, qui sont allés à la guerre, au service de notre pays, il y a un siècle.

Alors que nous sommes réunis, ici, dans cette Assemblée qui représente tous les résidents de notre province, nous renouvelons notre promesse de ne jamais oublier ces sacrifices.

Nous sommes tous et toutes redevables à nos anciens combattants et à notre personnel militaire des sacrifices qu'ils ont faits et qu'ils continuent de faire, alors qu'ils nous représentent partout dans le monde et nous aident ici, chez nous.

C'est grâce à ces sacrifices que la population manitobaine envisage aujourd'hui l'avenir avec optimisme. Je voudrais remercier les invités qui se sont joints à nous aujourd'hui à l'occasion de l'ouverture de cette nouvelle session, et exprimer ma reconnaissance au Président et à tous les membres de l'Assemblée législative pour le dur travail qui les attend.

Alors même que vous vous acquitterez des responsabilités que les Manitobains et Manitobaines vous ont confiées, j'ai la certitude que la divine Providence éclairera vos délibérations et vos décisions, dans l'intérêt de tous nos concitoyens.

Le lieutenant-gouverneur se retire.

---

### **PRIÈRE**

---

Sur la motion de M. le *premier ministre* SELINGER le projet de loi 1 — *Loi sur la prestation des serments d'entrée en fonction/An Act Respecting the Administration of Oaths of Office* — est lu une première fois.

---

**Jeudi 20 novembre 2014**

---

Le président informe l'Assemblée de la nomination de Zachary BERRY, de Samantha BOOTH, de Vida EBADI, de Shannon FURNESS, de Veronica KESSLER, de Vanessa MCKAY, de Hannah PAYUMO, de Lara PENNER-GOEKE, de Nicholas WARSA et de Joshua WIEBE aux postes de pages pour la quatrième session de la quarantième législature.

\_\_\_\_\_

Sur la motion de M. le *premier ministre* SELINGER, l'Assemblée ordonne que le discours du trône soit pris en considération demain.

\_\_\_\_\_

M. le *premier ministre* SELINGER propose la levée de la séance. La motion, mise aux voix, est adoptée.

\_\_\_\_\_

La séance est levée à 14 h 40, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

Daryl REID